

AFFAIRES MUNICIPALES

OUVERTURE PARTIELLE DU BUREAU MUNICIPAL

Depuis le 11 mai, le bureau municipal a ouvert partiellement ses portes au public, sur rendez-vous seulement. Seuls certains services sont assurés dans le cadre de l'ouverture partielle :

- ➔ demandes et obtention de permis émis par l'inspecteur municipal
- ➔ achat de vignette pour les rampes de mise à l'eau
- ➔ paiement des taxes.

Seuls les paiements par chèques seront acceptés lors de ces visites.

Nous rappelons qu'il est toujours possible de payer vos taxes municipales en ligne via votre institution bancaire.

Pour prendre rendez-vous :

450 427-3897 ou sainturbainpremier@videotron.ca.

ÉLECTIONS PARTIELLES

Dans le contexte actuel, la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Mme Andrée Laforest, responsable de l'application de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM), demande de reporter à nouveau tout vote par anticipation ou tout scrutin électoral jusqu'au 26 juin 2020

TAXES MUNICIPALES: DEUXIÈME VERSEMENT

Nous rappelons aux citoyens qu'ils ont **jusqu'au 6 juillet** pour le **deuxième versement** du compte de taxes municipales.

Vous pouvez également retarder l'encaissement du chèque que vous avez déjà envoyé en communiquant avec le bureau municipal au 450 427-3987.

ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

En raison des restrictions sanitaires liées à la COVID-19, l'assemblée du 11 mai dernier a eu lieu à huis clos par conférence téléphonique. Vous pourrez toutefois prendre connaissance du contenu de celle-ci dans un fichier audio publié sur notre site web :

<http://saint-urbain-premier.com/seancesduconseil.html>.

Le procès-verbal y sera également publié, comme à l'habitude, suite à son adoption le mois suivant.

CONGÉ DE LA FÊTE DES PATRIOTES

Veuillez prendre note que les services municipaux seront fermés le **lundi 18 mai** à l'occasion de la Fête des Patriotes.

VENTES DE GARAGE PRINTANIÈRES ANNULÉES

En raison des risques de propagation du coronavirus, nous sommes désolés d'annoncer que la vente de garage printanière est annulée sur tout le territoire de la municipalité. Nous pourrions peut-être en prévoir une autre en automne, selon les directives sanitaires qui auront cours à ce moment. Restez à l'affût !

ACHAT LOCAL

Bottin des commerces de services essentiels à Saint-Urbain-Premier

bit.ly/SUP-commerces

Groupe Facebook d'achat local Haut Saint-Laurent

www.facebook.com/groups/

[AchatLocalHuntingdon](https://achatlocalhuntingdon.com)



<https://lepanierbleu.ca/>

RÉPERTOIRE DES COMMERCES OUVERTS

PENDANT LA COVID-19  achatlocalbhs.com

 #ÇaVaBienAller



POUR
NOUS
JOINDRE

Téléphone 450 427-3987
Courriel sainturbainpremier@videotron.ca
Web www.saint-urbain-premier.com
Facebook MunicipaliteSaintUrbainPremier



SANTÉ ET SÉCURITÉ

PROTÉGEONS COLLECTIVEMENT NOS ENFANTS

Les mesures de prévention inédites liées à la COVID-19 ont des impacts directs sur l'organisation familiale et peuvent réduire considérablement le filet de sécurité entourant les enfants les plus vulnérables. Cette période d'isolement peut augmenter les risques de maltraitance et de négligence auprès des enfants. La protection d'un enfant relève d'abord de ses parents, mais elle concerne également l'ensemble de la collectivité. Consultez ce dépliant pour savoir comment vous pouvez agir :

http://www.saint-urbain-premier.com/wa_files/Protegeons_collectivement_nos_enfants_20-210-70F.pdf

VIOLENCE CONJUGALE

En période de COVID-19, l'isolement des couples et des familles est encore plus susceptible de créer des tensions dans les ménages où la violence conjugale est déjà présente, ou sur le point de se présenter, et de garder captives les personnes qui la subissent. Sachez que les organismes et les maisons d'hébergement sont ouverts, en fonction et en mesure de vous venir en aide, avec vos enfants.

Reconnaitre les signes

Si vous n'êtes pas certain(e) que vous subissez de la violence conjugale, consultez le site www.sosviolenceconjugale.ca pour en reconnaître les signes.

Besoin d'aide? Composez le 1 800 363-9010.

STRESS, ANXIÉTÉ, DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE

La situation que nous vivons actuellement est difficile. Isolement, insécurité... il est possible que vous vous sentiez stressé, anxieux ou déprimé. Les conseils présentés dans les outils suivants vous permettront d'affronter sainement les événements entourant l'épidémie du coronavirus.

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/stress-anxiete-et-deprime-associes-a-la-maladie-a-coronavirus-covid-19/>

Pour obtenir de l'aide immédiate :

Info-Social 811 ou le
Centre de prévention du suicide 1 866 APPELLE

LES RÈGLES DE BASE TOUJOURS EN VIGUEUR

Le déconfinement graduel est commencé dans certaines régions du Québec, dont la nôtre. Cela ne veut pas dire qu'il faut relâcher notre vigilance pour autant. Continuons d'appliquer ENSEMBLE les mesures sanitaires qui s'imposent.

**ON RESTE À LA MAISON
ET ON SAUVE DES VIES!**



MATIÈRES RÉSIDUELLES

PAS DE SACS DE PLASTIQUE DANS LE BAC BRUN

Il est important de ne jamais déposer dans le bac brun des sacs de plastique, afin d'assurer un compost de qualité. Il est plutôt recommandé de déposer la matière en vrac dans le bac ou encore de l'envelopper dans du papier journal ou la mettre dans un sac de papier.

RAPPEL

Si votre bac est plein, les surplus peuvent être déposés à côté du bac dans de grands sacs de papier ou en vrac dans des contenants clairement identifiés d'un « V ».

COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET DES ORDURES AUX DEUX SEMAINES

La collecte des encombrants se fait en même temps que celle des ordures. Voici les consignes associées à ces services :

RAPPEL

ORDURES

- ➔ Les ordures doivent être déposées dans le bac
- ➔ Aucune autre ordure ne sera ramassée, peu importe le contenant

ENCOMBRANTS

- ➔ Pas plus de 3 encombrants d'un maximum de 25 kg chacun par collecte
- ➔ Les encombrants doivent être déposés à côté du bac à ordures
- ➔ **Les encombrants ne sont pas des :**
 - ✗ matières recyclables (au bac bleu)
 - ✗ matières organiques/résidus de jardin (au bac brun)
 - ✗ résidus domestiques dangereux (à l'écocentre)
 - ✗ résidus de construction, rénovation, démolition (à l'écocentre)

MESURES SANITAIRES

Votre bac et vos encombrants 24 heures avant la collecte afin d'éviter la propagation du coronavirus.

PELLICULES (BÂCHES) DE PLASTIQUE POUR BATEAUX

Les pellicules de plastique (bâches) protégeant les embarcations nautiques lors de l'entreposage hivernal sont acceptées à votre écocentre Sainte-Martine / Saint-Urbain-Premier. Nous invitons les propriétaires de bateaux et les plaisanciers de notre municipalité à s'en départir sans frais et de façon écoresponsable.



CAMP DE JOUR ESTIVAL

Au moment d'écrire ces lignes, les activités du camp de jour devraient avoir lieu à la Municipalité de Sainte-Martine. De l'information sera transmise aux parents ayant inscrit leur enfant une fois que nous en saurons davantage sur l'état de la situation. Le paiement devra être effectué seulement une fois que l'activité sera confirmée. Il faut également s'attendre à une possible adaptation de la programmation et des accès selon l'évolution de la pandémie.

Horaire du camp de jour

Du 29 juin au 21 août 2020

Centre communautaire Saint-Jean-Baptiste et Desjardins, 13, rue Ronaldo-Bélanger

Inscription jusqu'au 15 juin

Via la plateforme Sport Plus à <https://www.sport-plus-online.com/PrmsMVC/Home/Index>

1. Connectez-vous ou créez un compte
2. Cliquez sur l'onglet «inscription aux activités»
3. Cliquez sur l'option «camp de jour» et poursuivez le processus d'inscription.

Information

Geneviève Tardif 450 427-3050, poste 247

genevieve.tardif@municipalite.sainte-martine.qc.ca

Camps thématiques

Les camps thématiques offrent aux enfants la possibilité de pratiquer leur spécialité à raison de 15 heures par semaine. Les enfants seront encadrés par des spécialistes qui les feront évoluer et leur permettront de se développer dans leur passion. Il s'agit d'une initiation très récréative. Les thématiques seront affichées lors de l'inscription. Il est à noter que les enfants ne suivront donc pas l'horaire typique de la semaine durant les heures de spécialité.

Journées supplémentaires

25 et 26 juin – Camp de jour disponible à la journée

9^e semaine : inscription – places limitées

Une 9^e semaine de camp de jour sera offerte du 24 au 28 août 2020. Nombre de places limitées et non incluses dans le tarif du camp de jour régulier.

OPTIONS	Camp de jour de 9 h à 16 h		Avec service de garde de 6 h 30 à 18 h	
	1 enfant	Enfant supplémentaire	1 enfant	Enfant supplémentaire
Pour la saison	460 \$	410 \$	560 \$	460 \$
À la semaine	70 \$	60 \$	85 \$	75 \$
Camp thématique	Surplus de 40 \$ par enfant			
Cours de natation	Résident : 75 \$ / Non-résident : 175 \$			

La guignolée

Les bénévoles du Comité d'entraide de la Guignolée apportent leur aide toute l'année aux personnes démunies de notre municipalité et ce, grâce à vos dons. Le Comité fait appel à toute la communauté afin de permettre aux personnes en difficultés de manger à leur faim.

NOUVEAU! DON EN LIGNE

1. Appelez le bénévole de la Guignolée au 514 927-2030 pour définir une question et une réponse de sécurité
2. Accédez à votre compte bancaire en ligne et choisissez Virement Interac
3. Dans le champ nom, inscrivez Guignolee SUP (sans accent)
4. Cochez N° de mobile du destinataire et inscrivez 514 927-2030
5. Inscrivez la question et la réponse de sécurité convenues avec le bénévole (aucun accent)
6. Procédez au transfert

FAIRE UN DON PAR LA POSTE

Libellez chèque et enveloppe au Comité d'entraide de la Guignolée 204, rue Principale, Saint-Urbain-Premier (QC) J0S 1Y0

FAIRE UNE DEMANDE D'AIDE

Nicole Jodoin 450 427-3319
Louis-Marie Lemay 450 427-2050
Yvan Nobert 450 427-3171

SOUTIEN ÉCONOMIQUE

GUIDES POUR LES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES

Pour maintenir leurs activités de vente directe aux consommateurs, les entreprises doivent mettre en œuvre les mesures de prévention établies par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Pour les accompagner, le MAPAQ a rédigé trois guides :

Kiosques et boutiques :

https://bit.ly/MAPAQ_kiosques_boutiques

Marché publics :

https://bit.ly/MAPAQ_marchespublics

Points de livraison ou de distribution :

https://bit.ly/MAPAQ_distribution

Rejoignez la page Facebook de l'évènement : <https://www.facebook.com/events/2583790585170428/>

15 mai | **18 h 30** sur votre balcon

#OVATIONFAMILLES

Depuis le début de la crise du coronavirus, les familles déploient des efforts extraordinaires pour s'adapter à leur nouveau quotidien, pour prendre soin des leurs. Prenons un temps pour les remercier! Dans le cadre de la 25^e édition de la Journée internationale des familles et de la Semaine québécoise des familles, sortez sur votre balcon et faites du bruit pour encourager les familles, en frappant sur une poubelle, sur une percussion improvisée ou tout simplement en applaudissant!

ACCÈS AUX INFRASTRUCTURE MUNICIPALES

Nous rappelons que l'accès aux installations sportives et récréatives, aux modules de jeux et au mobilier urbain demeure interdit en raison des restrictions sanitaires liées à la COVID-19. L'interdiction de rassemblements dans les lieux publics est également maintenue.

**POUR ÉVITER LA PROPAGATION
DU CORONAVIRUS SUR LES SURFACES**

**AIRES
DE REPOS** **AIRES
DE JEUX** **INSTALLATIONS
SPORTIVES**



FERMÉES AU PUBLIC

VOUS AVEZ TROUVÉ DES BÉBÉS ANIMAUX ?

Écureuils, lièvres, rats laveurs, marmottes, mouffettes... chaque année l'intervention humaine, même avec les meilleures intentions, est la cause de plusieurs « kidnappings » qui mènent souvent au décès des bébés orphelins.

Le printemps est la saison des bébés. Il est important de ne pas les faire fuir, au risque de séparer les mamans de leurs nouveau-nés.

Si vous trouvez des bébés, laissez-les où ils sont. Leur mère est la mieux placée pour les nourrir, les éduquer, et subvenir à tous leurs besoins vitaux. Souvent, la mère reviendra s'occuper de ses bébés sans même que vous en ayez connaissance.

Surveillez-les de jour en jour - sans les toucher.

Si leur état semble se détériorer, ou qu'ils ont l'air blessés, contactez un organisme spécialisé avec la faune avant d'intervenir.



VIGNETTES POUR LES RAMPES DE MISE À L'EAU

À compter du 11 mai, vous pourrez vous procurer les vignettes pour les rampes de mise à l'eau au bureau municipal.

Toutefois, vous devez prendre rendez-vous avant de vous y rendre, en appelant au 450 427-3897. Seuls les paiements par chèque seront acceptés. Pour connaître les tarifs et obtenir la carte des rampes, consultez notre page web

<http://www.saint-urbain-premier.com/tourisme.html>.



ACCÈS PARTIEL AU PARC RÉGIONAL DE BEAUHARNOIS-SALABERRY

Toujours en lien avec la COVID-19, le Parc régional de Beauharnois-Salaberry est ouvert partiellement.

Le réseau cyclable et les infrastructures du Parc sont accessibles, à l'exception des toilettes qui demeureront fermées par mesure préventive pour une durée indéterminée.

Il est primordial que utilisateurs observent les directives comportementales et de santé publique suivantes :

- Conservez une distance physique de 2 mètres (6 pieds) avec les gens que vous rencontrez
- Lavez-vous les mains fréquemment
- si vous présentez des symptômes, demeurez à la maison.



Ministère de la faune
1-844-LAFORET

SPCA Roussillon
450-638-9698

Le nichoir
lenichoir.org/fr/aide-oiseau-911/faq/